

PLAN DE COURS

SIGLE :	PSY 4150-40
TITRE DU COURS :	PSYCHOLOGIE DIFFÉRENTIELLE DES SEXES
HORAIRE DES COURS :	JE 14h00 à 17h00
SESSION :	HIVER 2016
PROFESSEURE :	Louise Cossette SU2655 987-3000, poste 7069 cossette.louise@uqam.ca

Description de l'annuaire de l'UQAM

Aspects théoriques et méthodologiques de la psychologie différentielle des sexes. Différences sexuelles et différences individuelles. Facteurs socio-environnementaux et biologiques dans la différenciation psychologique des sexes. Effets des rôles sexuels, de la socialisation et des conditions de vie des femmes et des hommes sur leurs comportements et leur santé mentale. Analyse critique des modèles traditionnels d'intervention en psychologie. Les nouveaux modèles d'intervention. La redéfinition des rôles sexuels traditionnels.

Objectifs du cours

L'objectif premier de ce cours est d'informer les étudiants et étudiantes des recherches contemporaines en psychologie différentielle des sexes pour les amener à développer une approche critique vis-à-vis les croyances et préjugés courants, en science comme dans les conceptions populaires, sur cette question. Nous examinerons d'abord les principales théories dans le domaine puis quelques-uns des problèmes méthodologiques qui se posent en recherche. Nous verrons ensuite en quoi se distinguent les comportements des filles et des garçons, des hommes et des femmes et les facteurs sociaux et biologiques impliqués dans cette différenciation. Nous examinerons enfin les différences sexuelles dans les diverses psychopathologies et leur traitement en psychothérapie. Au terme du cours, l'étudiante, l'étudiant devrait être en mesure d'intégrer l'information reçue à son domaine d'étude.

Contenu du cours

DATES	THÈMES
7 janvier	<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du plan de cours - Bref historique
14 janvier	<p>Perspectives théoriques</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'approche psychodynamique - Les théories de l'apprentissage social - Les modèles cognitivistes - La théorie du schème de genre - Les modèles sociologiques et anthropologiques - Les théories évolutionnistes <p><i>Recueil, texte 1 : Lips, Hilary M. (2008). Theoretical perspectives on sex and gender (chap. 2). Sex and gender. An introduction (6^e édition). New York : McGraw-Hill.</i></p>
21 janvier	<p>La recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> - La comparaison des sexes - Les méta-analyses - Différences de sexe et différences individuelles <p><i>Recueil, texte 2 : Lips, H. M. (2008). Researching sex and gender (chap. 3). Sex and gender. An introduction (6^e édition). New York : McGraw-Hill.</i></p>
28 janvier et 4 février	<p>Biologie et environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gènes, hormones et cerveau - Interaction des facteurs biologiques et environnementaux - Environnement social et physique des filles et des garçons, des hommes et des femmes - Pratiques éducatives <p><i>Recueil, texte 3 : Vidal, Catherine (2012). Cerveau, sexe et préjugés. In Louise Cossette (Ed.). Cerveau, hormones et sexe. Des différences en question. Montréal : Remue-Ménage.</i></p>
11 et 18 février	<p>Identité sexuelle, identité de genre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identité, concept de soi - Estime de soi
25 février	Examen de mi-session
3 mars	SEMAINE DE LECTURE

DATES	THÈMES
10 mars	<p>Comportement social et relations sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Habiletés sociales - Interactions sociales - Relations amoureuses - Maternité, paternité <p><i>Recueil, texte 6 : Brannon, Linda (2011). Relationships (chap. 9). Gender : Psychological perspectives (6^e édition). Boston, MA : Pearson.</i></p>
17 mars	<p>Violence conjugale</p>
24 mars	<p>Habiletés cognitives</p> <ul style="list-style-type: none"> - Habiletés verbales - Habiletés spatiales - Habiletés mathématiques - Réussite et échec scolaires <p><i>Recueil, texte 5 : Brannon, L. (2011). Intelligence and cognitive abilities (chap. 7). Gender : Psychological perspectives (6^e édition). Boston, MA : Pearson.</i></p>
31 mars	<p>Sexualité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attitudes et comportements sexuels - Agressions sexuelles <p><i>Recueil, texte 7 : Brannon, L. (2011). Sexuality (chap. 10). Gender : Psychological perspectives (6^e édition). Boston, MA : Pearson.</i></p>
7 avril	<p>Psychopathologie et psychothérapie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépression, phobie, alcoolisme et toxicomanie, désordre alimentaire, psychose - Suicide - Les approches traditionnelles en psychothérapie - Les approches féministes et non sexistes <p><i>Recueil, texte 8 : Lips, H. M. (2008). Mental and physical health (chap. 9). Sex and gender. An introduction (6^e édition). New York : McGraw-Hill.</i></p>
14 avril	<p>Examen final</p>

Organisation pédagogique

Cours magistraux et conférences avec discussions en classe. Des documents audio-visuels seront également présentés.

Évaluation

Deux formules d'évaluation sont proposées. Chaque étudiante, étudiant choisit l'option qui lui convient.

1. Deux examens avec questions à choix multiples et à court développement portant sur la matière présentée en classe et sur les lectures obligatoires. Chacun compte pour 50% de la note finale.
2. a) Deux examens avec questions à choix multiples et à court développement portant sur la matière présentée en classe et sur les lectures obligatoires. Chacun compte pour 25% de la note finale.
b) Un travail portant sur un thème particulier de la psychologie différentielle des sexes et comptant pour 50% de la note finale. Le thème du travail, un plan détaillé et les références utilisées doivent d'abord être soumis à la professeure.

Barème d'équivalence des notes en pourcentage :

A+ = 90 et plus	A = 85-89	A- = 80-84
B+ = 76-79	B = 73-75	B- = 70-72
C+ = 66-69	C = 63-65	C- = 60-62
D+ = 55-59	D = 50-54	E = 49 et moins

Lectures obligatoires

Cossette, L. (2016). *Recueil de textes. Psychologie différentielle des sexes*. Disponible à la Coop UQAM.

Références complémentaires

Badinter, E. (1980). *L'amour en plus. Histoire de l'amour maternel. XVII^e XX^e siècle*. Paris : Flammarion.

Badinter, E. (1986). *L'un est l'autre*. Paris : Odile Jacob.

Badinter, E. (1992). *X Y. De l'identité masculine*. Paris : Odile Jacob.

Bouchard, P. & St-Amant, J. C. (1996). *Garçons et filles : stéréotypes et réussite scolaire*. Montréal : Remue-ménage.

Cabrera, N. J. & Tamis-LeMonda, C. S. (Eds). *Handbook of father involvement: Multidisciplinary perspectives (2^e éd.)* (pp. 119-134). New York, NY: Routledge/Taylor & Francis.

Chamberland, L., Franck, B. & Ristock, J. L. (2009). *Diversité sexuelle et constructions de genre*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Cossette, L. (Ed.) (2012). *Cerveau, hormones et sexe : des différences en question*. Montréal : Remue-ménage.

- Dorais, M. & Verdier, E. (2005). *Sains et saufs. Petit manuel de lutte contre l'homophobie à l'usage des jeunes*. Montréal : VLB.
- Dubeau, D., Devault, A., & Forget, G. (2009). *La paternité au XXI^e siècle*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Fausto-Sterling, A. (2012/2000). *Corps en tous genres : la dualité des sexes à l'épreuve de la science*. Paris : La Découverte. Institut Émilie du Châtelet.
- Freud, S. (1905/1970). *Trois essais sur la théorie de la sexualité*. Paris : Gallimard.
- Freud, S. (1925). Quelques conséquences psychiques de la différence anatomique entre les sexes. In *La vie sexuelle*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Freud, S. (1933). La féminité. In *Nouvelles conférences sur la psychanalyse*. Paris : Gallimard.
- Gilligan, C. (1982/1986). *Une si grande différence*. Paris : Flammarion.
- Halpern, D. F. (2012). *Sex differences in cognitive abilities* (4^e éd.). New York, NY: Psychology Press.
- Héritier, F. (2002). *Masculin/féminin*. Paris : Odile Jacob.
- Héritier, F. (2005). *Homme, femmes, la construction de la différence*. Paris : Le Pommier.
- Horney, K. (1967). *La psychologie de la femme*. Paris : Payot.
- Hrdy, S. B. (1981/1984). *Des guenons et des femmes Essai de sociobiologie*. Paris : Tierce.
- Hurtig, M.-C., Kail, M., & Rouch, H. (Eds.) (1991). *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*. Paris : Centre national de la recherche scientifique.
- Hurtig, M C. & Pichevin, M F. (Eds.) (1986). *La différence des sexes*. Paris : Tierce.
- Irigaray, L. (1977). *Ce sexe qui n'en est pas un*. Paris : Éditions de Minuit.
- Jordan-Young, R. M. (2010). *Brain storm: The flaws in the science of sex differences*. Cambridge, MA, US: Harvard University Press.
- Julien, D. & Lévy, J. J. (2007). *Homosexualités : variations régionales*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Marchand, I. & Corbeil, C. (2010). *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui : portrait d'une pratique sociale diversifiée*. Montréal : Remue-ménage.
- Matlin, M. (2000/2007). *Psychologie des femmes*. Bruxelles : De Boeck.
- Mead, M. (1928,1935/1963). *Mœurs et sexualité en Océanie*. Paris : Plon.
- Peyre, E. & Wiels, J. (Eds) (2015). *Mon corps a-t-il un sexe? Sur le genre, dialogues entre biologies et sciences sociales*. Paris : La Découverte.
- Rogers, L. (2001). *Sexing the brain*. New York : Columbia University Press.

St-Amant, J. C. (2007). *Les garçons et l'école*. Montréal : Sisyphe.

Vidal, C. (2012). *Les filles ont-elles un cerveau fait pour les maths ?* Paris : Le Pommier

Vidal, C. (2012). *Hommes, femmes, avons-nous le même cerveau ?* Paris : Le Pommier.

Vidal, C. (Ed.) (2006). *Féminin, masculin : mythes et idéologie*. Paris : Belin.

Vidal, C. & Benoit-Browaeys, D. (2005). *Cerveau, sexe et pouvoir*. Paris : Belin.

Vu l'ampleur et le nombre des infractions de nature académique tant dans notre institution que dans les autres universités, l'UQAM vient de modifier son Règlement no 18 sur les « Infractions de nature académique ». Ce dernier s'articule autour d'une philosophie institutionnelle de « tolérance zéro » relativement aux actes de plagiat, autoplagiat, fraude, copiage, tricherie, falsification de document ou création de faux document, etc. Ainsi, tous les étudiantes, étudiants se doivent de respecter les politiques et règlements de l'Université du Québec à Montréal. Afin de favoriser la meilleure connaissance de ce règlement, nous vous invitons à lire, dans les plus brefs délais, le Règlement no 18 sur les infractions de nature académique qui se trouve à l'adresse suivante:
<http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Pages/reglements.aspx>.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

Politique no. 23 d'évaluation des enseignements

Avec un **objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements au niveau des études de premier cycle**, la politique no 23 d'évaluation des enseignements prévoit que **l'évaluation se réalise en ligne**, mais dans un **moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours** qui, pour les cours à horaire régulier, serait soit à la 12^e semaine du trimestre, soit à la 13^e semaine du trimestre (du 23 novembre 2015 au 6 décembre 2015). Vous êtes donc invité à prévoir ce moment et à **l'inscrire** nommément à votre **plan de cours** ou à votre **entente d'évaluation** pour le ou les cours dont vous aurez la responsabilité au trimestre d'automne 2015. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (www.evaluation.uqam.ca) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.

HARCÈLEMENT ET AGRESSIONS SEXUELLES

À L'UQAM, c'est tolérance zéro!

Selon la **Politique 16** de l'UQAM, « **Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré** et consiste en une pression indue exercée sur une personne, soit pour obtenir des faveurs sexuelles, soit pour ridiculiser ses caractéristiques sexuelles et qui a pour effet de compromettre son droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou son droit à la dignité. »

La Politique 16 identifie les **comportements suivants** comme du harcèlement sexuel :

- Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
- Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
- Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
- Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
- Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
- Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
- Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
- Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

De plus, **plusieurs des comportements identifiés par la Politique 16 peuvent être classés soit comme harcèlement soit comme agression** selon l'intentionnalité et le contexte. Dans tous les cas, le harcèlement et les agressions s'insèrent dans des rapports de force et de domination et portent atteinte à l'intégrité physique et psychologique ainsi qu'à la sécurité de la personne.

Si vous êtes victime ou témoin d'actes qui semblent correspondre à ces définitions, voici certaines **ressources à votre disposition** :

- Politique no 16: <http://www.instances.uqam.ca/reglements/titre.html>
- Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement de l'UQAM : <http://www.harcelement.uqam.ca/>
- Gouvernement du Québec : <http://www.agressionssexuelles.gouv.qc.ca/fr/ressources-aide/>
Numéro d'urgence: 1-888-933-9007
- Regroupement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS): <http://www.rqcalacs.qc.ca/>
Tél. : 514-529-5252
- **Mouvement contre le viol et l'inceste** : <http://contreleviol.wordpress.com/>
Tél. : 514-278-9383
- Centre de solidarité lesbienne : <http://www.solidaritelesbienne.qc.ca/>
Tél. : 514-526-2452